



### **Coûts de la scolarisation pour l'année scolaire 2023-24**

Classes	Contribution familiale mensuelle *(1) (sur 10 mois)	Contribution mensuelle Anglais renforcé*(2)	Cotisations annuelles	Frais d'inscription	Outils pédagogiques	Cantine*(5)	Garderie et Étude dirigée
PSM à GSM	De base 78 €  <b>Équilibre budget 84 €</b>  Bienfaiteur 92 €	10 €	DDEC*(3) 56 € par enfant  Apel*(4) 26 € par famille	75 € par an (nouveaux)  35 € par an (réinscription)		5.95 € par repas	Garderie 3€ par soir (17h à 18h)
CP au CM2	De base 73 €  <b>Équilibre budget 79 €</b>  Bienfaiteur 87 €	10 €	DDEC*(3) 56 € par enfant  Apel*(4) 26 € par famille	75 € par an (nouveaux)  35 € par an (réinscription)	30 € par an et par famille	5.95 € par repas	Garderie CP 3€ par soir (17h à 18h)  Etude dirigée du CE1 au CM2 5 € par soir (16h45 à 18h)

**Une réduction de 15% sera appliquée sur les frais de contribution familiale mensuelle à partir du 2ème enfant.**

\*(1) Les parents régleront l'un des trois tarifs proposés.

\*(2) Anglais renforcé, cotisation mensuelle obligatoire sur 10 mois

**Les cotisations annuelles :**

\*(3) Cotisations appelées par la DDEC (Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique) dont celles reversées à différents organismes nationaux.

\*(4) Apel Association des parents d'élèves

\*(5) Cantine **Dans le cadre d'un PAI alimentaire uniquement**, possibilité d'apporter un panier repas, facturé 2,50€ / repas (participation aux frais fixes de garde pendant le temps méridien et de service en cantine).

\*(6) au 1<sup>er</sup> trimestre des fichiers et du matériel « consommable » acheté par l'école seront facturés (divers fichiers, parcours catéchisme, agenda écolien etc..) variant selon les classes.

**La cantine :**

La cantine se situe au sein de l'école.

Les enfants peuvent être inscrits à l'année pour 1, 2, 3 ou 4 repas par semaine.

**Etude dirigée :** ne concerne que les élèves du niveau CE1 au niveau CM2.

Fait à ..... le ..... Signature :